

**PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT
DREAL PACA**

Philippe Hilaire

Paysagiste dplg

14 février 2020

Domaine des Terres Blanches, Saint-Rémy-de-Provence (13)

Pas de visite sur place

Projet de défrichement

Objet

Projet de défrichement pour la plantation de vignes AOP en culture biologique

Sur le projet

La justification du projet ne pose pas de problème de paysage (contexte agricole, continuité des parcelles et cohérence des déplacements sur l'exploitation, ...)

Le projet est correctement présenté, les enjeux sont bien situés.

La bande de protection de la ripisylve (largeur 10 mètres) doit prendre en compte des particularités qui pourraient exister sur le terrain : accident topographique, ruine à démolir ou conserver ?, ...)

Le profil du fossé qui longe le chemin d'accès doit être détaillé pour que des bandes enherbées minimales soient maintenues.

Sur les effets cumulés avec le défrichement du domaine de Vallongue (p 111), la localisation n'est pas assez précise. Une cartographie plus large devrait permettre de comprendre réellement pourquoi il n'y a pas d'effet de cumul entre les deux projets.

Conclusion

Projet cohérent et acceptable.

Remarque

Le niveau de détail dans la ripisylve doit être plus important. Le relevé du géomètre fait apparaître des arbres isolés que l'on peut supposer être intéressants par leur espèce, leur taille ou leur forme.

Un choix intelligent devra être fait dans ces secteurs pour les conserver, y compris au-delà de la bande des 10 mètres.

Les sujets jugés intéressants seront dégagés à leur pied et des mesures d'entretien seront prises pour les conserver en bon état.